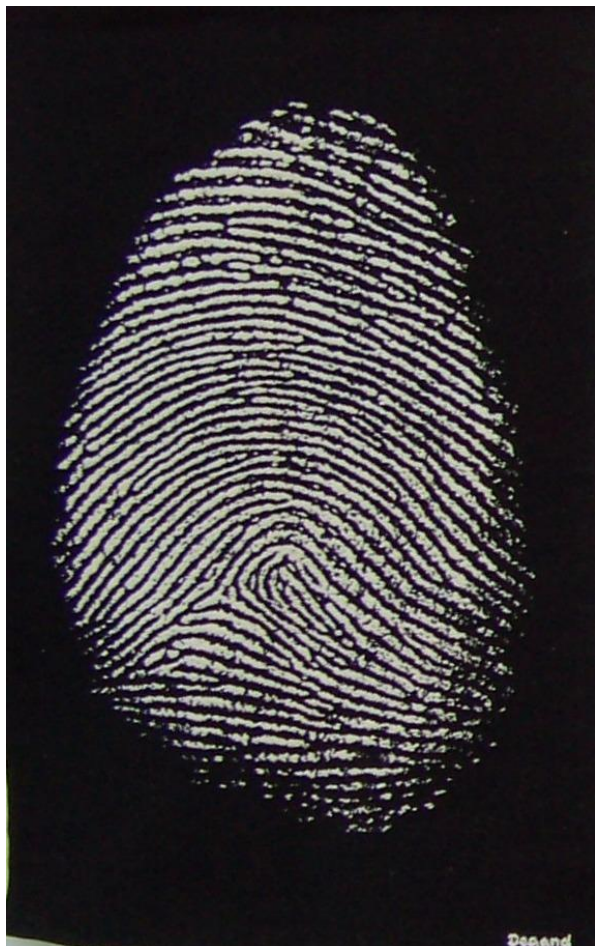


## *L'empreinte indélébile d'un ami...*



« Empreinte » (1975), une tapisserie de Michel Degand (1934-2021) conservée au Musée (inv. MRC775).

Une fois de plus, la douloureuse perte d'un grand ami de La Rubanerie frappe le musée et son équipe. En effet, le grand artiste Michel Degand s'en est allé pour ses « grandes vacances » là où tout n'est qu'art, luxe, calme et volupté...

Mais, comme pour Emmanuel Sigier et les autres amis disparus trop tôt, la trace de Michel Degand restera bien présente en nos cœurs et sur nos murs. En atteste la superbe « Empreinte », cette tapisserie tissée au jacquard en 1975 dans les ateliers Art de Lys, pour laquelle Michel Degand avait mis en évidence la mémoire même du travail : l'empreinte du pouce. Prolongement de la tête, mise au pinacle du savoir-faire et de l'abnégation des travailleurs textiles, ce symbole se mariait avec foi à l'amour de la belle

ouvrage, mais aussi à la transmission de tous les savoirs textiles.

Michel Degand, c'est aussi une amitié que je partageais avec lui depuis plus de 20 ans, c'est encore une exposition originale produite avec lui pour la Rubanerie en 2010 et qui avait magnifié les travées du musée, le site des Marmousets et celui du Centre Culturel.

Cher Michel, tes empreintes sensibles ne sont pas près de nous faire faux bond et le vol à voile de ton fil à toile sera toujours là pour nous remémorer tes éclats de rire contagieux !

Olivier CLYNCKEMAILLIE  
Conservateur du Musée de la Rubanerie cominoise

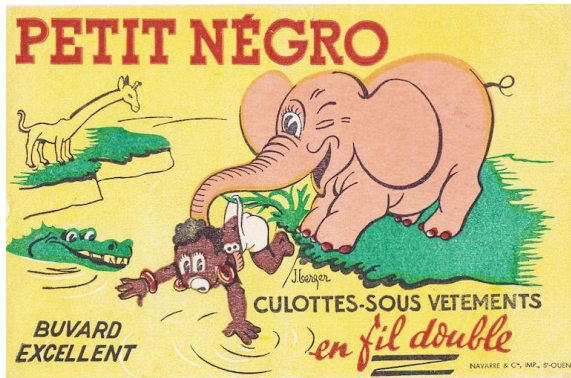
## *Des enfants en rubans à prendre avec des pincettes...*

L'homme d'aujourd'hui a tendance à considérer comme contemporaines des images qu'il regarde, alors que celles-ci n'ont pas toutes été produites de son vivant. La publicité textile du début du XX<sup>e</sup> siècle en est un bon exemple. En effet, pour vanter les mérites de leurs produits, les fabricants ont parfois usé d'images qui, aujourd'hui, sont sujettes à caution. Il tient dès lors lieu de les replacer dans le contexte de l'époque où elles ont été produites et de les décanter. Mais en aucun cas il ne faut les occulter car elles font partie intégrante de notre mémoire historique, sociale et ethnologique.



Comme les prisonniers marocains cherchaient à se sauver, ils furent attachés avec du fil "Au Conscrit".

Case des aventures « Au Conscrit », vers 1921 (MRC2811).



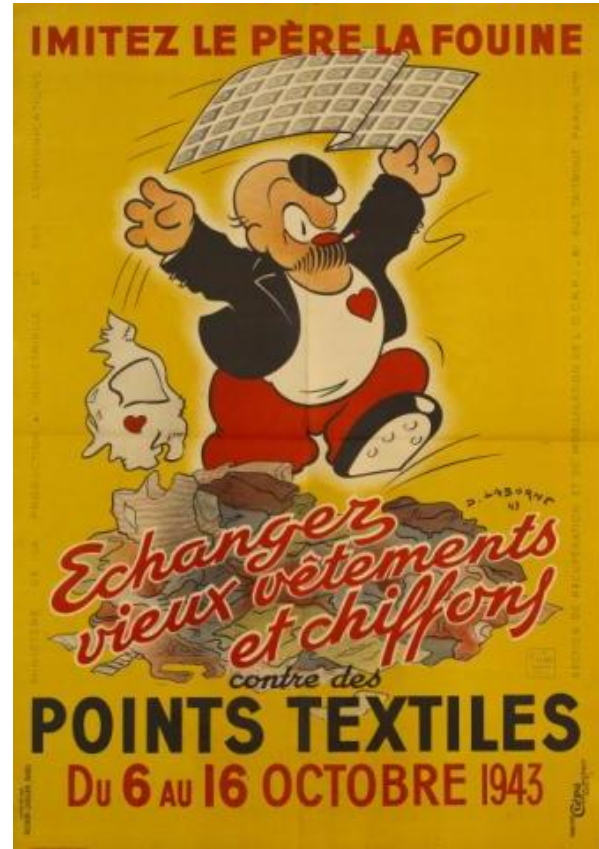
Buvard publicitaire des années 1950 de J. Boyer pour les sous-vêtements Petit Négro (MRC2732).

Deux marques utilisées à Comines en offrent une belle illustration. Le fil « Au Conscrit », une production lilloise reprise vers 1920 aux « 3 F », a eu l'idée d'utiliser les événements historiques de la guerre du Rif marocain (1925-1926). Pour montrer la solidité de son fil, pouvant servir à l'occasion de liens enserrant des prisonniers, la marque crée une série de planches de bandes dessinées assez évocatrices.

Parallèlement, pour vanter la solidité du coton d'Afrique, une firme textile originaire de Troyes crée la marque « Petit Négro ». Dans les années 1950, ses slips et singlets connaissent un très grand succès, dû en partie à la bonhomie de ses buvards publicitaires. Le dessinateur J. Boyer en est l'auteur. Comme pour Tintin au Congo, Spirou chez les Pygmées... le but n'est pas de se moquer des peuples étrangers, même s'il faut reconnaître la volonté d'imposer la société occidentale comme étant censée donner le la au reste du monde ! C'est la raison pour laquelle ces images nécessitent un avertissement à ceux qui, aujourd'hui, y sont confrontés, le poids de la caricature pouvant heurter.

Parfois encore, l'image enfantine textile peut être employée pour servir des régimes totalitaires. La fameuse affiche du père La Fouine, vantant la politique de recyclage du régime de Vichy en 1943, en est un bel exemple. Elle est l'œuvre du dessinateur industriel et de bande dessinée Daniel Laborne (1902-1990). Ce dernier est resté célèbre pour les aventures de Désiré Lariflette qu'il débute dans Ouest-France en 1939. Dans les deux cas, La Fouine et Lariflette sont des Français moyens. Le but recherché par l'Etat Français est d'inciter un maximum de gens à échanger leurs vieux habits et autres chiffons pour les transformer en très officiels "points textiles".

Créés en 1941 et valables des deux côtés de la ligne de démarcation (qui sera supprimée le 1er mars 1943), ils permettent, quand ils sont honorés (ce qui semble rare), de recevoir du tissu pour se confectionner des habits neufs. Après la Seconde Guerre mondiale, la fameuse affiche et le personnage de La Fouine disparaîtront de la biographie officielle de Daniel Laborne !



Affiche de Daniel Laborne pour les points textiles du régime de Vichy, 1943 (MRC2378).

D'après les historiens qui se sont penchés sur le sujet, les points textiles furent un véritable fiasco. Il n'empêche que cette affiche, conservée dans au moins deux musées (La Rubanerie et le musée Carnavalet à Paris), demeure un précieux témoignage d'une époque sombre où la collaboration se fait parfois de façon plus feutrée, n'hésitant pas à jouer avec les codes de l'enfance pour adoucir la réalité.

Musée de la Rubanerie cominoise  
 Centre de la Rubanerie cominoise asbl  
 Rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton  
 Tél : 056/ 58 77 68 ou 056/ 48 55 95  
[museedelarubanerie.comines@yahoo.fr](mailto:museedelarubanerie.comines@yahoo.fr) ou [larubanerie@yahoo.fr](mailto:larubanerie@yahoo.fr)  
 Editeur responsable : O. Clyneckemaillie, rue des Arts, 3, 7780 Comines-Warneton

Avec le soutien de la Fédération Wallonie-Bruxelles et du Ministère de la Région wallonne.  
 Le Musée de la Rubanerie cominoise a obtenu le label « Wallonie Destination Qualité I ».